

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S. DU LUNDI 03 NOVEMBRE 2025

Le 3 novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT-AY, dument convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Vice-Présidence de Monsieur LEQUERTIER.

PRESENTS : M. LEQUERTIER, M. DODET, M. DOUARE, Mme QUERE, M. MASSE, Mme BRIARD, M. BOCQUET, Mme LEMOINE, Mme BOUSCARY, Mme COLLIOT, M. FER, Mme. COUSIN, Mme. GERARD et Mme LE PERU.

ABSENTS EXCUSES : M. CUILLERIER, M. GUITTARD et M. CIMETIERE.

<u>POUVOIRS</u> :	M. CUILLERIER	à	M. LEQUERTIER
	M. GUITTARD	à	M. DOUARE
	M. CIMETIERE	à	Mme BRIARD

M. MASSE est élu secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte-rendu du 07 octobre 2025 et désignation du secrétaire de séance
- 2- Point sur les colis de Noël en Ehpad
- 3- Point sur l'organisation de la distribution des bons de Noël
- 4- Présentation de dossiers
- 5- Agenda
- 6- Infos et questions diverses

1 Approbation du compte-rendu du 07 octobre 2025 et désignation du secrétaire de séance

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Monsieur MASSE est élu secrétaire de séance

2 Points sur les colis de Noël en Ehpad

EHPAD dans les 20 kilomètres autour de Saint Ay.

6 colis à 20 €uros chacun – 3 à l'EHPAD de Chamgarnier, 2 à Lour Picou et 1 à Dry.

Des pèles mêles de 3-4 photos à poser (pas possibilité d'accrocher au mur) vont être confectionnés par les enfants du périscolaire.

Le retour des besoins pour les résidents sont des produits d'hygiène.

Mmes LE PERU et LEMOINE vont aller faire des devis à la parapharmacie de Leclerc Tavers.

Voir au grenier s'il reste des pochettes cadeau.

3 Point sur l'organisation de la distribution des bons de Noël

La mise sous pli a eu lieu le mercredi 29 octobre et s'est très bien déroulée.

La distribution a commencé le 3 novembre jusqu'au 9 novembre.

Les réponses sont attendues jusqu'au 1^{er} décembre.

La prochaine mise sous pli pour les bons commerçants aura lieu le vendredi 5 décembre à partir de 9h00.

Mme BRIARD remettra la liste aux commerçants le samedi 6 décembre.

Les bons seront distribués jusqu'au 14 décembre et les aînés pourront les utiliser du 15 décembre au 31 janvier 2026.

4 Présentation de dossiers

2 présentations de dossier

1 situation orientée vers le département pour suivi CESF

Point sur les dossiers de téléassistance – 3 dossiers en cours

➔ Redemander les éléments actualisés aux 3 suivis

5 Agenda

06/11 Harcèlement scolaire (API)

18/11 Réunion Santé Mentale (Daumezon)

25/11 Réunion sur les mesures de protection (Huisseau sur Mauves)

27/11 Comité ressources Territoriales

28 et 29/11 Collecte Banque Alimentaire (Lidl)

01 et 08/12 Méthode Martinez – Atelier sur la mémoire à la salle F. Villon

6 Infos et questions diverses

- Octobre rose a rapporté 1340 Euros (1097€ en 2024) pour 139 participants ; dont 120€ avec le puzzle de la bibliothèque qui a été totalement terminé.

Pour l'année prochaine, octobre rose agylien fêtera ses 10 ans. Plusieurs personnes ont proposé de réaliser des animation et/ou activités à cette occasion : vente de crêpes, rébus à la bibliothèque, exposition photo retraçant les 10 ans, vente de fleurs roses, intervention de la personne qui propose de la gymnastique post cancer du sein.

- Permis de conduire pour les jeunes : il faudra voir au prochain mandat du CCAS le montant de l'enveloppe alloué, le montant de la participation, la tranche d'imposition de la famille, les engagements des jeunes...
- M. DODET précise que la liste et les étiquettes pour les aînés est à jour et constate qu'il y a moins d'aînés par rapport au prévisionnel du début d'année.

🎶 FIN DE SEANCE A 19h15 🎶

PROCHAIN CCAS LE 2 DECEMBRE 2025 A 18h30